

Décision

Générale

colonial

Décision n° 849 décision n° 349 du 8 septembre 1951

n° 849

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 septembre 1951

Numéro JO

n° 11 du 01/10/1951

Date du numéro

1 octobre 1951

TEXTE INTÉGRAL

On passage de retour par anticipation pour la Métropole est accordé à Mme Beyrand, épouse d'un inspecteur de 3° classe du cadre local de police de la Côte Française des Somalis. Une réquisition par voie maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par voie de terre Marseille-La Gavotte (Bouehes du-Rhône) seront délivrées à Mmc Beyrand, qui voyagera accompagné d'un enfant à charge âgé de 14 ans. M. Beyrand appartient au groupe III.